

Ephésiens 2: 10

ME 1898 page 40

Si Dieu nous a créés pour les bonnes oeuvres, celles-ci dans leur nature doivent avoir un caractère qui réponde au caractère de Celui qui a opéré en nous créant selon ses propres pensées, et à ces pensées mêmes. Ce qui nous est présenté ici, ce n'est pas l'homme qui cherche à se rapprocher de Dieu ou à le contenter, en faisant des oeuvres qui Lui soient agréables selon la loi, mesure de ce que l'homme devrait être; c'est Dieu qui nous prend dans nos péchés, quand il n'y a pas un mouvement moral dans nos âmes, et qui nous crée pour des oeuvres qui soient selon cette nouvelle création. La grâce nous place dans une position toute nouvelle, selon cette nouvelle création de Dieu: c'est un nouveau caractère que nous revêtons, selon la prédétermination de Dieu. Les oeuvres sont prédéterminées aussi selon le caractère que nous revêtons par cette nouvelle création. C'est ici un principe universellement vrai.

Etant ressuscité avec Christ et le fruit de la nouvelle création, le chrétien doit se conduire d'une manière (ligne de Celui qui l'a formé pour cela même (2 Corinthiens 5: 5).